

Les changements au tarif sont peu importants. Le gouvernement demande l'autorisation d'imposer, suivant sa discrétion, un droit de sept piastres par tonne sur les rails d'acier importés.

A Toronto, l'enquête au sujet de l'affaire Gamey se poursuit actuellement devant une commission composée des juges Boyd et Falconbridge. La législature a été ajournée pour trois semaines.

A Québec, la session s'achève. Elle n'a été signalée par aucune mesure importante. Le gouvernement a retiré son projet de loi relatif à l'expropriation.

*Thomas Chapais.*

Québec, 20 avril 1903.

